

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-7728 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
Ligne IGV (Irrigation Grands Volumes)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
11 H, 2 F
06.02.2006–05.02.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 06-7706 / 101968
Société industrielle de Sonceboz SA, 2605 Sonceboz-Sombeval
Fabrication des moteurs «pas-à-pas»: usinage CNC – bobinage – coupage
des câbles – injection – assemblage des actionneurs – montage circuits
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
40 H
01.05.2006–31.12.2008 (Renouvellement)
- 06-7729 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
ligne PP (Perfusion Poches), Ligne Nutrition, Ligne Préparation Solutions,
Maintenance, Stock
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
48 H, 12 F
09.01.2005–08.01.2008 (Modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 06-7735 / 110553
Cyberline AG, 1018 Lausanne
Call-Center
besoins spéciaux de consommation
7 H, 1 F
01.02.2006–31.01.2009 (Nouveau permis)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)
(Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)**

- 06-7709 / 101968
Société industrielle de Sonceboz SA, 2605 Sonceboz-Sombeval
Injection plastique – production de moteurs
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
186 H
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-7567 / 100726
Micarna SA, 1024 Ecublens VD
arrivage, désossage, préemballage
besoins spéciaux de consommation
20 H, 5 F
12.02.2006–11.02.2009 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 05-7198 / 100578
Novartis Consumer Health SA, 1197 Prangins
production pharmaceutique, conditionnement, flux matière, logistique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
37 H, 45 F
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-7432 / 101363
Tuileries & Briqueteries SA, Bardonnex, – Bardonnex
four (cuisson): poste de contrôle et surveillance hors des heures de production
«usine»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
3 H
08.01.2006–31.01.2007 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (sans alternance) (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-7568 / 100731
Société Coopérative Migros Valais, 1920 Martigny
Préparation des marchandises
besoins spéciaux de consommation
30 H
01.01.2006–30.09.2007 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

14 février 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail